

8. Les difficultés pour sortir du domicile

Chapitre 8

Résumé :

Depuis qu'une démence fronto-temporale est venue s'ajouter à ses troubles psychiatriques, Mr Vandaele s'en prend régulièrement aux passants, piquant des colères difficiles à contrôler dans l'espace public. Lui qui aimait beaucoup marcher seul dans son quartier va devoir y renoncer à la demande de sa femme. Elle-même renonce à partir d'un moment à sortir avec lui tant les choses se compliquent. Avec les gardes aussi les sorties deviennent de plus en plus difficiles.

Comment permettre l'accès à l'espace public des personnes présentant un certain nombre de troubles ? Le contraste avec les sorties en ville observées au chapitre 8 peut être intéressant (pp. 191-197) de même que les difficultés rencontrées pour sortir avec M^{me} Levesque en chaise roulante (récit 1.6).

Contexte :

M^{me} Van Daele a 67 ans, son mari 65. Quand je les rencontre (en 2011), Mr Vandaele a été diagnostiqué comme ayant une démence fronto-temporale il y a un an, diagnostic qui s'ajoute à des troubles psychiatriques (dépression, paranoïa, anxiété) l'ayant écarté de son emploi pour invalidité depuis qu'il a 43 ans. Le changement le plus manifeste ? et le plus problématique ? associé à ce nouveau diagnostic est l'agressivité de Mr Vandaele qui explose régulièrement dans les lieux publics à l'égard des passants, de façon telle que son épouse, après de multiples épisodes, et sur le conseil de la police qui est intervenue à plusieurs reprises, n'ose plus le laisser sortir seul ni le laisser seul à leur domicile. Or depuis la pension ? elle était infirmière ? elle a développé de multiples activités, de loisir et d'engagements en dehors de chez elle. Elle cherche depuis plusieurs mois, en vain vu le double diagnostic de son époux, un centre de jours puis une MR(S) ou une MSP qui puisse l'accueillir. Elle a trouvé un service de gardes à domicile qui viennent une fois, puis deux fois par semaine pendant 4 heures. C'est finalement à Bruxelles que M^{me} Vandaele trouvera une MR(S) où Mr entrera en février 2012.

Contexte Méthodologique:

<C'est par le service de gardes que j'ai pu entrer en contact avec Mr et M^{me} Vandaele. J'ai rencontré deux fois M^{me} Vandaele à son domicile, une fois avant, une fois après l'institutionnalisation de son mari. J'ai accompagné une garde durant une matinée que nous avons passée avec Mr Vandaele. J'ai assisté à une réunion de l'équipe des gardes qui interviennent chez eux et eu plusieurs contacts téléphoniques avec l'assistante sociale chef de l'équipe. En 2016, j'ai rencontré fortuitement M^{me} Vandaele dans une réunion ce qui m'a permis d'avoir de leurs nouvelles. Je lui ai restitué une première analyse suite à quoi elle m'a répondu, très touchée par mon récit de leur expérience.

Type(s) d'acteur(s) : Chef.fe d'équipe, Garde à domicile, Proche

Type d'acte : Présence

Thème(s) : Accès à l'espace public

Concept(s) : Agentivité, Dimension politique du soin, Expérience

Lieu d'observation : Domicile

Région d'observation : Bruxelles

Date d'observation : 2011

Numéro de page du livre : 191-197

Auteur du récit : Natalie Rigaux

Vignette :

Au début de leur intervention chez les Vandaele, les gardes commençaient systématiquement leur temps de présence par une promenade avec Mr jusqu'à la cafétéria de l'hôpital, ce qu'il appréciait beaucoup. Il était connu du personnel de la cafétéria et les choses s'y passaient bien. Néanmoins, au fil du temps, les incidents avec les passants et les professionnels de l'hôpital semblent se multiplier, comme je le note lors d'une réunion de l'équipe des gardes :

Les récits faits par les gardes de bagarres avec des passants s'enchaînent « Il est très raciste, il a traité quelqu'un sur le parking de bougnoule ! » « Une autre fois, d'obèse » (?) « Même à l'hôpital, ils en ont marre. Faut comprendre, on y va chaque fois ! » « J'ai parlé avec le garçon, il comprend, mais il paraît que les autres en ont marre » (?) « L'autre jour, dans l'ascenseur, deux infirmières riaient de lui ! Ce n'est quand même pas bien, des infirmières ! ». Une garde pose la question : « Si la personne [que Mr a verbalement agressé] lui saute dessus on fait quoi ? Si le rétroviseur avait cassé [en s'emportant contre un automobiliste, Mr a récemment tapé dans un rétroviseur sur le parking de l'hôpital], on faisait quoi ? » (Une garde répond à la 1ère question) : « On les sépare » (la cheffe d'équipe :) « Mais non ! Il ne faut pas que vous preniez des coups ! »

Il est difficile de dire, sur la base de ces témoignages en réunion, si le nombre d'incidents augmente. Ce qui est sûr, c'est que la tolérance des professionnel·le·s de l'hôpital ? vraisemblablement celle des gardes également ? diminue.

La tension monte d'un cran en réunion quand une garde remarque que Mme éteint son GSM lorsqu'elle sort. La cheffe d'équipe va décider de demander à Mme Vandaele de rester joignable par GSM lors des temps de garde. Je m'étonne alors intérieurement qu'il ne soit pas rappelé que « le bureau » (l'organisation de soins à laquelle ces gardes appartiennent, et dans laquelle une assistante sociale peut toujours intervenir) est toujours joignable, au lieu de peser sur les ? rares - sorties que peut se permettre Mme Vandaele. Il est vrai qu'elle a une capacité particulière à calmer son mari.